



AKKA HIGH TECH
UES AKKA France
1er JUIN 2020

La CGT AKKA au Comité Social et Economique
FLASH CSE

L'EDITO de la CGT AKKA ... « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. »

Henri Bergson

Comment aborder ce flash info sans être trop pessimiste, alors que l'inquiétude, l'anxiété, des émotions multiples et diverses ont fait le quotidien de ces trois derniers mois subits par toutes et tous, à différents niveaux d'intensité et de responsabilité selon l'exposition de chacune et chacun? Donc nous allons être optimistes par respect pour tout le personnel soignant et pour tous les salarié-e-s qui ont fait beaucoup plus que le boulot nominal dans les secteurs de l'alimentation, de la logistique, de la sécurité, etc.

Mais voilà, pour être optimistes face à des donneurs d'ordre qui décident seuls de l'avenir des salarié-e-s selon des stratégies à court terme destructrices basées sur la surproductivité et l'externalisation, anéantissant l'économie raisonnée locale, face à des Directions qui depuis des années se redistribuent la plus value de notre Travail par des dividendes encore et toujours plus indécentes année après année, face au seul remède que le patronat trouvera, faute de trésorerie, pour soi-disant « rester compétitif » : la suppression des emplois, malgré toutes les aides de l'Etat, et le détournement de tous les millions d'euros de crédits d'impôt depuis des années, oui.... Pour être optimistes, il nous faudra ne former qu'un ET UN SEUL: les salarié-e-s d'AKKA.

Attendre c'est subir, c'est pourquoi nous travaillons depuis des mois en coordination avec nos camarades des donneurs d'ordre et des sous-traitants (CGT Airbus, CGT Safran, CGT Renault, etc.) pour décider ensemble de notre avenir et non le subir. Oui, Camarades, l'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, mais bel et bien ce que nous allons faire, toutes et tous ensemble. Rejoignez-nous et, pour commencer, prenez connaissance des propositions de la CGT (colonne suivante), puis rendez-vous page 3 pour participer à notre enquête sur la filière aéronautique : « Construire un avenir démocratique, écologique et social pour la filière aéronautique ». Nous restons à votre écoute (cf. dernière page). Bonne lecture.

Le progrès social et environnemental, c'est possible et urgent...

La vie semble vouloir reprendre sa marche. Les premiers pas sont encore hésitants... Peut-être sommes-nous grisés par, d'un coup, tant d'espace... soulagés d'aller vers la fin de cette crise sanitaire. Sentiment partagé par beaucoup, mais bien vite rattrapé par l'inquiétude des conséquences sociales qui se dessinent. Un grand nombre, déjà, sont exaspérés par le fait que les réponses du pouvoir portent toujours le même sceau... Celui de l'opportunité et du prétexte pour imposer de profonds reculs des droits du travail, des baisses de salaires... des suppressions d'emplois.

A la CGT, nous pensons qu'il est possible de sortir de la crise par d'autres moyens que les politiques inégalitaires et destructrices de l'environnement qui ont cours jusque là... Elle vient de rendre public une série de propositions dans une brochure « le progrès social et environnemental c'est possible et urgent ». Des propositions qui démontrent qu'il est possible de changer les choses pour un monde juste, durable et solidaire...

Lien vers [les propositions de la CGT](#) :

[Améliorer la vie en changeant le travail !](#)

[Financer le progrès social, c'est possible !](#)

[Santé et protection sociale, vecteurs de progrès social](#)

[Pour un monde meilleur, plus de justice et de démocratie sociale](#)

[Pour une reconquête et une re-localisation de l'industrie dans le respect de l'environnement et de la planète](#)

[Pour le développement d'une agriculture respectueuse de la santé et de la nature](#)

[Pour une reconquête des entreprises publiques et nationalisées autour des besoins fondamentaux](#)

[Pour une amélioration et un développement des services publics](#)

[Aménagement du territoire et environnement](#)

[Des règles pour mondialiser le progrès social](#)

Le Coup de Gueule ! 2 juin...

En perte de lien avec mon entreprise, oublié du télétravail, je cherche à savoir si mon agence va réouvrir. Je vais donc sur MyAkka. Et ô surprise, l'actualité du moment date du **27 avril**. "Nous mettons tout en œuvre pour que chaque étape de la reprise se passe de la meilleure manière." Ah bon ? Mais bon tout va bien : "Nous avons impulsé une nouvelle dynamique commerciale". Et un flash-info du tonnerre nous a été envoyé à propos du partage du bien-être. Via vidéos interposées. Quel bonheur d'être chez Akka ! Une vraie famille.

Pour recevoir nos communications...
Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur :
CGTAKKAIS.HAUTETFORT.COM



Covid-19: que vont changer les modifications des règles de prise en charge de l'indemnité de l'activité partielle pour les entreprises ?

Vous avez compris en lisant la presse qu'il n'y aura pas de modification du montant de l'indemnité versée aux salariés mis en chômage partiel par leur employeur, comme chez AKKA.

Par contre, la donne change pour l'entreprise. Au lieu de recevoir 70% du salaire brut, elle va recevoir 60%, et donc devoir prendre en charge les 10% manquant. C'est le signal qu'il faut redémarrer l'activité ! La difficulté pour AKKA, comme ses concurrents sous-traitants sur le secteur de l'ingénierie, c'est que le redémarrage de l'activité va se faire au rythme du redémarrage des commandes des bureaux d'études des clients. Et que les clients n'ont pas comme priorité actuellement :

- de faire fonctionner les sous-traitants comme AKKA
- de relancer de coûteuses études

Le redémarrage sera donc lent, il durera plusieurs mois. La spécificité d'AKKA est que 70 % de l'activité se concentre sur ce que nos dirigeants appellent joliment « la mobilité ». Chez AKKA, ce sont d'abord les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Pour la France, ses gros clients sont Renault et Airbus. Ce sont tous deux des entreprises carbonées, dont la production et l'usage des voitures et des avions génèrent des grosses masses de CO2. Renault et Airbus font parler d'eux dans la presse en allumant tous leurs voyants au rouge. Quel mauvaise posture pour AKKA !

Alors que va faire AKKA en France ? Comme en 2008-2011, crise de l'automobile (déjà tient !), AKKA risque de procéder à des licenciements massifs du personnel en intercontrat, et à l'époque savez-vous quel motif était souvent invoqué ? *la faute du salarié pour refus de mission.*

Coté CGT, au-delà de cette analyse économique, que vous, les syndiqués, partisans, et parfois collègues (et futurs syndiqués ?) vous faites aussi de votre côté et avec nous, notre rôle de syndicat va être :

- de gagner au niveau national, que le chômage partiel soit conditionné par le maintien de l'emploi dans les entreprises qui bénéficient du dispositif, comme c'est fait en Espagne par exemple
- de réclamer à AKKA un plan de formation des salariés de métiers d'ingénierie mécanique vers des métiers du numérique correspondant aux besoins des clients, en demandant à AKKA l'ouverture de négociations sur le sujet

Et pour chacun d'entre vous :

- de vous conseiller dès que vous nous contactez, alors qu'on vous demande de partir réaliser une mission lointaine que vous ne pouvez pas refuser
- de vous accompagner si vous acceptez de négocier des conditions de départ avantageuses par une rupture conventionnelle

D'ici là, prenez-votre adhésion. Ce n'est pas une protection contre le chômage, mais ça permet de lutter collectivement plutôt qu'individuellement.



Les managers victimes du rachat de Data Respons par AKKA ?

En mars, au début de la crise du confinement, les managers (BM) français ont appris que leur part variable de 2019 ne sera pas versée. C'est environ 1/3 de leur salaire qui ne leur sera pas payé. Lors du comité européen du mois de mai, le patron d'AKKA, M. RICCI, PDG/Fondateur de AKKA TECHNOLOGIES, a donné l'explication : il a pris cette décision de ne pas verser de prime d'objectif aux business managers car il les désigne « comme responsables de la mauvaise situation au Q4 2019 » (4^{ème} trimestre). Or, dans le rapport intégré 2019, page 17, AKKA écrit pour la BU France : « La croissance économique de 1,9% au quatrième trimestre indique un ralentissement temporaire dû aux évolutions de gouvernance de clients clé du secteur automobile et à l'impact du programme B737 Max sur les fournisseurs du secteur aéronautique. »

Alors est-ce à cause des problèmes chez les clients Renault et Boeing ou à cause de nos pauvres BM, ou peut-être pour une autre raison ?

La CGT rappelle à M. RICCI que la France a quand même réussi à dégager une croissance organique de 6% en 2019, ce qui est une très belle performance (l'Allemagne a fait moins de 2% de croissance), et surtout que la part variable des BM est imprimée dans leur contrat de travail. Ça ressemble à un vol organisé par l'entreprise, AKKA France risque fort d'être condamnée par les prud'hommes à verser ce que l'employeur devait *plus* les dommages et intérêts. On peut sérieusement s'interroger si les BM sont les premiers à payer une partie des conséquences de l'erreur d'investissement du board d'AKKA dans le rachat en début d'année de cette *très chère* entreprise « Data Respons » que nous avons déjà évoqué dans notre communiqué du 1^{er} avril dernier. Le coût de Data Respons donnée par AKKA est de 382M€.

Lien vers le rapport intégré : <https://www.akka-technologies.com/press-release/mise-a-disposition-du-rapport-integre-2019/?lang=fr>

Congés payés et chômage partiel... « *Je suis en chômage partiel qui a été de nouveau renouvelé. Il me reste des congés payés à poser avant fin juin. Ma situation d'activité partielle, étant une situation particulière je voudrais savoir si je suis en droit de pouvoir demander un report de mes CP au-delà du 30 juin.* »

Selon notre convention collective SYNTEC, les congés N-1 sont à solder au plus tard le 30 juin de l'année en cours. Lorsque le salarié se trouve en activité partielle, il peut prendre ses congés payés, ce qui lui donnera le droit à son salaire à 100% pendant la période des congés.

A savoir : si l'activité reprend en juin, cela ne nous semble pas être un obstacle pour l'entreprise de différer ces congés dans la mesure où il s'agirait d'une dérogation au code du travail qui est demandée dans le cadre du contexte exceptionnel de la crise sanitaire et du chômage partiel. Pour éviter tout risque, il faut les poser avant fin juin, la Direction ne pourra s'y opposer!

Une question (ou plus) ? cgtakka.france@gmail.com

Le « rire amer » (*) de Roselyne... Les plus jeunes d'entre vous ne se souviennent sans doute pas de l'épidémie de grippe H1N1 de l'hiver 2009/2010. Roselyne Bachelot n'était pas animatrice de radio et télévision à cette époque reculée, mais ministre de la Santé, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Elle a été critiquée – et même étrillée – pour sa gestion de cette épidémie. Le virus responsable de cette grippe était un virus de la grippe A du même sous-type H1N1 que celui qui avait causé la pandémie grippe de 1918, connue sous le nom de « grippe espagnole », laquelle avait fait plus de morts que la 1^{re} guerre mondiale : 20 à 50 millions, peut-être même plus (pour les curieux : https://fr.wikipedia.org/wiki/Grippe_espagnole). Quand ce même virus a été identifié au printemps 2009 comme responsable de la grippe « saisonnière » dans l'hémisphère austral, la crainte d'une pandémie analogue à celle de la grippe espagnole s'est répandue. L'OMS a déclaré l'état de pandémie en juin 2009. Un vaccin a pu être développé très rapidement et les autorités sanitaires de plusieurs pays ont prévu des campagnes de vaccination de grande ampleur afin d'enrayer la pandémie. Il a été recommandé aux entreprises de prendre des mesures de protection, prévoir des masques, etc. La virulence et la contagiosité de ce virus ont finalement été moindres que ce qui avait été redouté, les campagnes de vaccination ont été efficaces avec un nombre d'injections inférieur à celui qui avait été prévu. Conséquence : beaucoup de doses de vaccin ne sont pas utilisées, les masques restent dans les cartons. L'opinion publique crie à la gabegie, et la ministre de santé Madame Bachelot est accusée d'avoir engagé des dépenses énormes et inutiles. Elle rit jaune, on lui reproche d'avoir appliqué le principe de précaution. Il a en effet en 2009/2010 entraîné des dépenses qui ont alors semblé pharaoniques. Mais si un tel principe de précaution avait été appliqué dès l'apparition du Covid-19 à l'automne 2019, combien de vies auraient-elles été épargnées ? Certes le développement d'un vaccin n'a pas encore été possible, mais beaucoup de mesures auraient pu être prises bien plus tôt, comme tout simplement l'obligation de porter un masque ou l'interdiction des rassemblements. Et Roselyne ne rit plus, elle pleure les morts du Covid-19. Mais ... où sont passés tous les masques commandés à cette époque ? probablement les cartons ont été envoyés à la déchetterie par ceux-là mêmes qui demandent aujourd'hui pourquoi il n'y a de stock disponible ...

(*) À ne pas confondre avec « Riz amer », superbe film (1949) de Giuseppe De Santis avec la non moins superbe Silvana Mangano, et Vittorio Gassman. A côté de l'intrigue romantique, ce film montre les conditions de travail des ouvrières qui travaillaient – ou plutôt qui se faisaient exploiter – dans les rizières de la plaine du Po.

Ouverture des NAO dans l'UES... Enfin ! La Direction d'AKKA envisage d'ouvrir les Négociation Annuelles Obligatoires dans l'Union Economique et Sociale les 11 et 18 juin. Elle aurait dû le faire en février, et la CGT réclamait la date d'ouverture dans le communiqué que nous avons mis à votre disposition dès le 31 janvier. L'UES actuelle regroupe les sociétés AKKA I&S, AKKA Ingénierie Produit, Aéroconseil, AKKA Technologies, AKKA Services, AKKA Manager et EKIS.



Communiqué de la Coordination CGT de l'Aéronautique

« Cher-e-s collègues,

La crise Covid-19 est une crise sans précédent depuis la 2ème guerre mondiale. Elle affecte profondément les économies. Des acteurs mondiaux comme Airbus, dont l'activité dépend principalement du trafic aérien, n'y échappent pas.

Alors que la production est réduite, le vieux réflexe serait licenciements et plans de compétitivités en rognant sur les salaires et les conditions de travail. Nous pensons que d'autres solutions sont possibles. Les salarié-e-s ne doivent pas payer la crise, au contraire, les salarié-e-s sont la solution pour sortir par le haut de la crise.

Forts de nos expertises individuelles et collectives, nous mettons en œuvre nos savoir-faire chaque jour au sein de nos entreprises de l'aéronautique.

C'est pourquoi nous vous proposons ici de répondre à une enquête afin de recueillir votre vision et vos idées quant aux perspectives possibles pour refonder la filière aéronautique, la mettre au service de l'humain et construire un après démocratique, écologique et social dans la société comme dans les entreprises.

>>> [Accès à l'enquête en ligne](#) <<<

Date limite pour saisir votre contribution : **le 15 juin 2020 au plus tard.**

Vous trouverez dans le lien suivant [la déclaration de la coordination CGT de l'aéronautique* relatif au lancement de cette enquête.](#)

Afin que cette enquête soit diffusée et répandue largement, nous vous encourageons à transmettre ce message aux personnes avec lesquelles vous travaillez.

Pour toute question, merci d'écrire à enquete.aero@laposte.net

Comptant vivement sur votre contribution,

La coordination CGT de l'aéronautique* »

* La coordination CGT de l'aéronautique regroupe les syndicats CGT des entreprises suivantes :

AIRBUS, CAPGEMINI, ALTRAN, AKKA, SOPRA STERIA, EXPLEO, ALTEN, CELAD, AUSY, ADP, MODIS, GFI, LATECOERE, MECAHERS, SOCAT DAHER, LABINAL, RATIER-FIGEAC, SAFRAN ENGINEERING SERVICES

Petit historique... La Coordination CGT Aéronautique a vu le jour fin 2014 au moment où nous avons appris qu'Airbus avait programmé la baisse massive des effectifs des sous-traitants de l'engineering. Plutôt que se mettre en concurrence, nous nous sommes unis pour résister à cette baisse de charge car nous pensons que sous-traitant ou donneur d'ordres, nous faisons partie de la même communauté de travail. L'actualité 2020 renforce cette dynamique, nous sommes les mieux placés pour porter la transition démocratique vers le monde d'après.

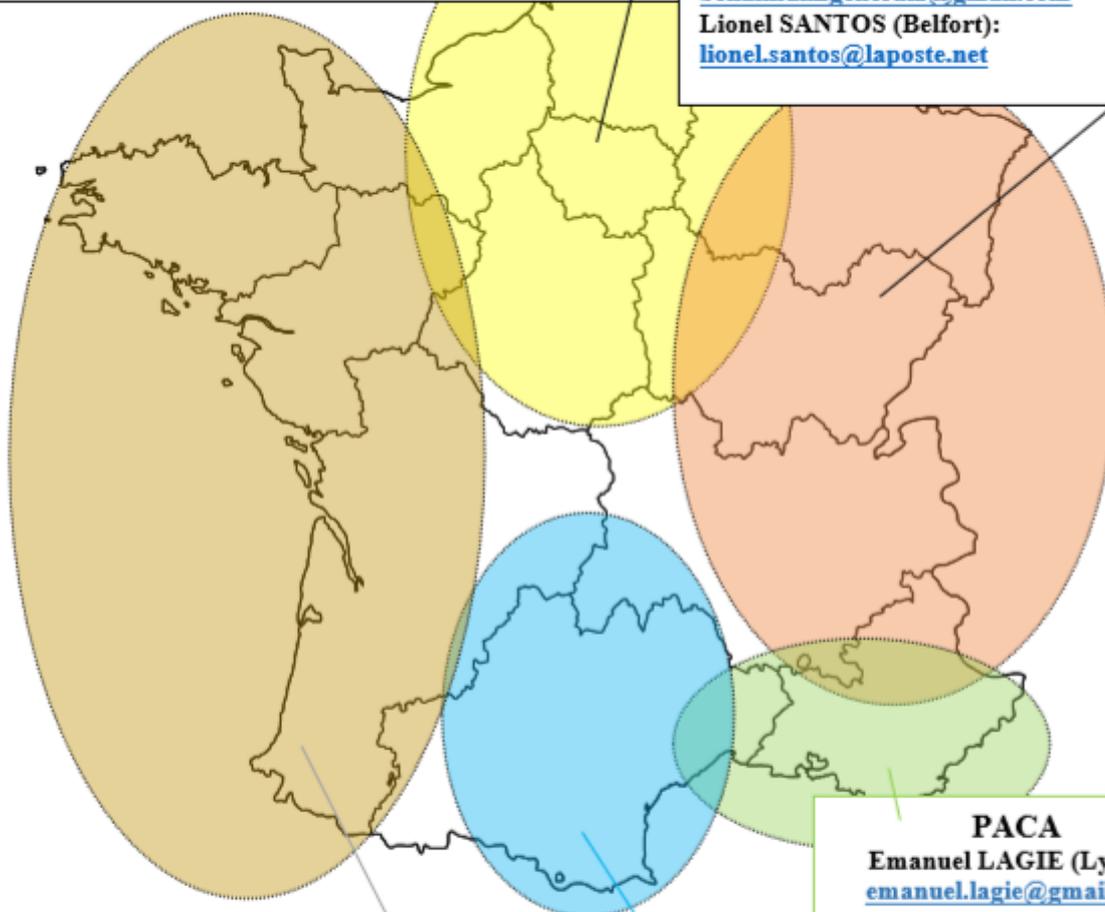
Vos représentant-e-s CGT AKKA restent toujours à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter !

NORMANDIE/ILE-DE-FRANCE/NORD

Jean-Philippe ALBERT (Paris): jpalbert@arpajon.fdn.fr
Edmond ESCHYLLE (Paris): edmond.es@gmail.com

GRAND-EST

Emanuel LAGIE (Lyon):
emmanuel.lagie@gmail.com
Mohammed BELLAHDIM (Belfort):
bellakhdimgeneral2@gmail.com
Lionel SANTOS (Belfort):
lionel.santos@laposte.net



GRAND-UEST

Régine DARSOULANT (Rennes):
regdarsoulant35@gmail.com
Florence MATTERN (Rochefort) :
florence-lt@sfr.fr

PACA

Emanuel LAGIE (Lyon) :
emmanuel.lagie@gmail.com

OCCITANIE

Catherine QUEMENER (Toulouse) :
katie.cgtakka@gmail.com
Youssef FAHER (Toulouse): yfaher@yahoo.fr
Franck LABORDERIE (Toulouse):
franck.cgtakka@gmail.com



Suivez-nous sur @CGTAKKA

REJOINDRE LA CGT AKKA

<https://www.libra.fdn.fr/cgt-akka/>

<http://akka.reference-syndicale.fr/>

Contacts : cgtakka.france@gmail.com

cgtakka.hightech@gmail.com

